Projet du Centenaire de l'OIT

Cycle de séminaires sur les crises

BIT, Genève

Titre: L'OIT face aux crises économiques de l'entre-deux-guerres

Auteur: Ingrid Liebeskind Sauthier, collaboratrice scientifique

(FNS - UNIGE)

Date: 10 février 2010

Présentation orale - ne pas citer SVP!

Introduction

Je remercie les organisateurs de ce cycle de conférences qui donne une opportunité aux chercheurs de faire connaître leur travail en dehors du cercle des historiens.

Ma contribution porte sur la manière dont l'Organisation internationale du Travail (OIT) a réagi face aux deux crises économiques de l'entre-deux-guerres. Lorsqu'on cherche à comparer la crise actuelle, les esprits se tournent immédiatement vers celle qui démarre en 1929 aux Etats-Unis.

Si on prend cette date comme point de départ du rôle de l'OIT face à la crise, on fausse la perspective car c'est dès le début de la crise de 1920-1923, qui a été d'une ampleur sans précédent pour l'époque, que l'OIT réagit et se positionne.

L'OIT face à la crise – considérations générales

Je vais indiquer dans les grandes lignes comment l'OIT répond aux fluctuations économiques de l'époque, que ce soit dans son domaine propre du normatif ou dans celui de l'économie, contesté par ses détracteurs.

L'OIT se positionne en effet dès sa création sur le terrain des solutions économiques à apporter aux problèmes du temps. Ce faisant, elle se heurte à la question de la compétence qui ne lui serait pas accordée par ses statuts de se prononcer sur ce chapitre. Que lui est-il reproché ? D'insister sur l'interaction entre le social et l'économique. Comment va-t-elle tenter de se faire entendre ? Elle va réaffirmer sans cesse sa mission propre et développer des stratégies destinées à faire reconnaître sa légitimité de se prononcer dans le champ de l'économie.

L'exposé de Yann Decorzant montrait qu'entre la première décennie de l'entre-deuxguerres et la seconde, l'Organisation économique et financière (OEF) de la Société des Nations (SDN) avait opéré un changement de paradigme.

Il n'en est rien pour l'OIT, qui tient le cap de ses revendications en faveur des travailleurs tout au long de la période, l'aiguillon de son action étant constitué depuis le début par le problème du chômage qui perdure. Il y a certes un changement de climat, ses propositions étant mieux prises en compte durant la seconde partie de l'entre-deux-guerres.

Un des moyens, pour le Bureau international du Travail (BIT), de soumettre des propositions concrètes d'action est fourni par les Résolutions soumises lors des sessions de la Conférence internationale du Travail (CIT); mais pour tenter d'atténuer la sempiternelle question des compétences que soulèvent ces propositions, ces Résolutions offrent à la SDN la collaboration du Bureau; le BIT fournit alors des résultats tangibles émanant du dépouillement et de l'analyse des nombreuses données en sa possession :

- Les données statistiques, notamment, permettent d'appréhender les réalités sociales. Elles constituent, par leur traitement et la volonté d'établir des données comparables internationalement, un enjeu et une des forces du BIT.
- Les enquêtes, résultant des recherches des économistes qu'elle emploie ou confiées à des chercheurs extérieurs, lui permettent de se profiler comme expert au niveau

international. Ces enquêtes sont publiées notamment dans la Revue internationale du Travail, dans la série Etudes et Documents, ou soumises à l'un des organes de la SDN (OEF, Commission mixte des crises économiques...).

Ainsi, partant de Résolutions adoptées par la CIT tout au long de la période, peut-on suivre le travail du BIT à travers ses réponses théoriques et pratiques.

Le BIT et Keynes

Une question récurrente associée à la crise actuelle est celle de savoir si l'OIT a adopté, durant l'entre-deux-guerres, des positions que l'on qualifie aujourd'hui de keynésiennes. Dans son exposé, Yann Decorzant n'a pas hésité à évoquer en ces termes le tournant que prend l'OEF dans la deuxième décennie de l'entre-deux-guerres.

Pour l'OIT, si l'on admet qu'entre les positions de l'économiste anglais John Maynard Keynes et celles du BIT il y a eu en tous cas un parallélisme, il est important de réaliser qu'il ne date nullement de la parution en 1936 de la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. On peut en effet le constater dès la création de l'OIT en 1920 et ce sur plusieurs sujets dont un des plus importants est le rôle que pourrait jouer la prise en charge, par les gouvernements, de travaux publics pour relancer l'économie. Sur ce sujet, Keynes saluait d'ailleurs dans sa Théorie générale, le rôle du BIT. Cette convergence d'approche permet de postuler que l'OIT a contribué à familiariser les pays membres avec l'approche keynésienne.

L'OIT héritière des mouvements réformistes du XIXe siècle

Yann Decorzant est remonté à juste titre à la période de la Première guerre mondiale pour mieux expliciter le contexte de la création de l'OEF. De mon côté, je signalerai que l'OIT est l'héritière des mouvements réformistes de la fin du XIXe siècle, confrontés à la première phase de la grande transformation du capitalisme¹ et à la « question sociale » de l'époque, celle des sans-travail ; ce qui les amène à créer une nouvelle catégorie sociale, celle du « chômage moderne » qui extrait les chômeurs de la catégorie des pauvres à laquelle ils étaient confondus jusque-là. Ces réformateurs sociaux avaient été les initiateurs des premières associations internationales en matière de protection des travailleurs. Ils avaient

¹ Cette première phase de transformation du capitalisme épuise le mode de régulation « concurrentiel » selon la terminologie des économistes tenants de l'école de la régulation.

également déjà pratiqué le tripartisme, qui sera encore intensifié durant la Première Guerre mondiale.

On trouve parmi eux – et dans le cercle des ouvriers, des personnalités qui joueront un rôle important, voire capital, au sein de l'OIT. Ils inventeront de nouveaux instruments législatifs pour harmoniser la politique sociale au niveau international. Et dès 1919, une convention et deux recommandations sur le chômage sont ratifiées lors de la première Conférence internationale du Travail de Washington.

La situation en 1919

En 1919, si le contexte de paix sociale est fragile, le redémarrage de l'industrie dans une Europe qui se reconstruit, est spectaculaire, grâce à une croissance du crédit international. Mais il s'accompagne d'une forte inflation héritée de la guerre et renforcée quand les prêts du gouvernement américain cessent. C'est le début des problèmes monétaires qui contribuent à la désorganisation de l'économie internationale, avec des répercussions sociales et vont empoisonner à des degrés divers presque tout l'entre-deux-guerres. De plus, l'Europe, qui était créancière du monde devient débitrice des Etats-Unis et l'endettement devient également un des problèmes majeurs de la période.

Le rôle de la crise de 1920-1923 dans l'ancrage et la légitimation du BIT

Puis en 1920 survient une crise de réadaptation qui démarre aux Etats-Unis, au moment où se met en place le BIT²; cette crise se manifeste par une spirale déflationniste³ et se répand au fil des mois au reste du monde. Elle ne dure qu'une année dans la plupart des pays, sauf pour l'Allemagne, l'Autriche et plusieurs pays d'Europe centrale ; mais le chômage continue à poser problème au-delà de cette période.

Le BIT diagnostique immédiatement la gravité et l'ampleur de la crise de 1920-1923, notamment grâce à l'analyse des données statistiques dont il dispose sur le chômage qu'il peut quantifier, ce qui lui permet de réagir à chaud. Le BIT qualifie d'ailleurs cette crise de « crise de chômage ».

-

² Albert Thomas est nommé directeur le 27 janvier 1920.

³ La contraction du marché international amène les exportateurs à baisser leurs prix et à réduire leur production, laminant les profits, provoquant des faillites et gonflant le chômage.

Ce problème va occuper le Bureau durant des années :

- Au niveau normatif, l'OIT adopte entre 1919 et 1939 trois Conventions et sept Recommandations sur le chômage.
- Les réflexions, études et propositions concrètes du BIT sur le chômage vont petit à petit former les bases théoriques et pratiques de ce que l'historien Olivier Feiertag appelle la « régulation transnationale de la mondialisation ».

En 1921, un délégué ouvrier suisse, Charles Schürch présente la première des nombreuses Résolutions sur la crise et ses manifestations, dont la plus importante est le chômage ; votée par la Conférence, elle charge le BIT de deux missions :

- effectuer une enquête sur le chômage en demandant la collaboration de la Section économique et financière de la Société des Nations **et**
- convoquer une Conférence internationale axée autour de cette question : mais ce projet n'aboutit pas car la même année doit se tenir la Conférence économique internationale de Gênes sur la 'Reconstruction économique de l'Europe'.

La participation du BIT à cette conférence de Gênes, qui semblait évidente à Thomas, n'est pas allée de soi mais elle a finalement pris la forme d'une participation technique. Au sujet de la reconstruction économique de l'Europe, Albert Thomas, le premier directeur du BIT, estime rétrospectivement que cette question aurait dû « restaurer la puissance d'achat des peuples appauvris en leur donnant les crédits nécessaires au rétablissement de l'activité industrielle », position hétérodoxe par rapport à celle de la SDN notamment. Le BIT est évidemment favorable à la reconstruction du système monétaire international. Mais pour lui la réforme monétaire, qui doit selon la Conférence passer par « une coopération constante entre les banques centrales d'émission », doit prendre en compte les effets sur l'emploi, alors que pour la SDN tout soutien des Etats aux économies, donc toute mesure d'aide aux chômeurs sont stigmatisés comme étant cause d'inflation.

Le bilan de cette Conférence est décevant pour le BIT. Selon Thomas, elle « a été loin de donner satisfaction à ceux qui attendaient d'elle des mesures concrètes propres à

5

⁴ Feiertag, Olivier, « Réguler la mondialisation : Albert Thomas, les débuts du BIT et la crise économique mondiale de 1920-1923 » in Les Cahiers Irice, Albert Thomas, société mondiale et internationalisme : Réseaux et institutions des années 1890 aux années 1930, Actes des journées d'études des 19 et 20 janvier, n°2, 2008.

restaurer la prospérité générale ⁵ ». Cette critique du manque de solutions pratiques immédiatement applicables, faite en 1922, sera reprise lors de chaque Conférence internationale.

Premiers rapports avec 1'OEF

Les premières demandes de renseignements adressées en 1922 à l'OEF par le BIT restent tout simplement lettre morte. Dans le cadre de l'enquête sur le chômage, qui devait contribuer à la « mise en lumière d'un remède effectif contre le chômage », il s'agissait d'obtenir des données sur les politiques monétaires, financières et commerciales et de connaître leurs effets sur l'emploi dans plusieurs pays. Thomas relance l'OEF et lui soumet un programme de répartition des tâches entre les deux organes⁶. Il joint les travaux que le BIT a déjà effectués, dont une première enquête sur le chômage⁷. L'économiste du BIT, Bellerby⁸, y traite notamment des relations entre les fluctuations de la production et l'organisation du crédit.

La réponse de l'OEF de 1923 constitue une fin de non recevoir où la mauvaise foi l'envie à la mauvaise volonté : non content de déclarer qu'elle n'a rien à ajouter aux déclarations faites à la Conférence financière de Bruxelles de 1920 et à la Conférence de Gênes de 1922 ; elle estime que la situation économique « ne peut être mesurée ni par évaluations statistiques, ni par aucun autre moyen suffisamment précis ». Enfin, elle déclare qu'il est « hors de sa portée et de sa compétence de prendre l'initiative d'une politique destinée soit à résoudre définitivement ce problème, soit à en faciliter la solution ». A cette dernière remarque on est tenté de se demander à quoi sert cette Organisation.

La situation finira par s'arranger et la collaboration s'amorcer avec l'OEF, mais également, dès 1923, avec le sous-comité des crises – aussi appelée commission mixte des crises économiques.

⁵ Correspondance entre Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail et le secrétaire général de la Société des Nations du 22 mars 1923, in *Bulletin officiel*, vol. 9, n° 1 (31.3.1924).

⁶ Voir « L'enquête sur le chômage » in Bulletin officiel, vol. 9, n°1-12, 1924, pp.51-52.

⁷ «L'assurance contre le chômage – Etude internationale » in Revue Internationale du Travail, vol. 6, n° 3, septembre 1922, pp. 383-393; «Statistiques du chômage dans différents pays de 1910 à 1922 » in Etudes et Documents, n° 6, série C, Genève, 1922; «Enquête sur le chômage - Rapport spécial » in Conférence Internationale du Travail, 1922; «Les méthodes d'établissement des statistiques du chômage (réponses des gouvernements) » in Etudes et Documents, n° 7, série C, 1922; «Les remèdes au chômage (indemnisation des chômeurs, répartition du travail disponible, développement des possibilités d'emploi) » in Etudes et Documents, n° 7, série C, 1922.

⁸ John Rotherford Bellerby est fonctionnaire et expert du BIT de 1921 à 1927. Auteur de plusieurs études pour le BIT et de plusieurs ouvrages portant sur la monnaie, le crédit et le chômage.

« La crise de chômage 1920-1923 »

En 1924, une nouvelle enquête du BIT sur le chômage aboutit à une publication dont le titre est « La crise de chômage 1920-1923⁹ ». Elle porte sur 19 pays et insiste sur la nécessité de stabiliser les prix pour la reconstruction économique. Les relations entre le chômage et plusieurs facteurs économiques (tels les mouvements des changes, des prix et du commerce extérieur) sont dégagées. Le moyen de parvenir à cette stabilisation des prix consistait à établir une coopération internationale constante en matière de crédit et de circulation monétaire pour remédier au chômage.

Cette étude est essentiellement menée par l'économiste Bellerby dont les travaux sur la monnaie et le crédit seront remarqués par Keynes¹⁰. Les économistes du BIT attribuent le chômage et l'instabilité monétaire aux dérives de la politique des autorités monétaires.

Toujours en 1924, la section statistique du BIT remet à l'OEF une étude intitulée « les baromètres économiques ¹¹ », également préparé par Bellerby, visant à constituer un instrument de prévision et de théorisation des fluctuations économiques. Elle est basée sur des indices élaborés par les universités de Harvard, de Paris, de Londres et de Cambridge et le ministère du Commerce de Suède. Ce thème occupera plusieurs années l'OEF puis un comité d'experts.

Comment réagissent les pays à cette première grosse crise économique? Ils instaurent des politiques d'austérité en vue de la réintroduction de l'étalon-or, qualifiée par Keynes de relique barbare. A partir de 1925, une période de forte croissance économique intervient mais le chômage, lui, demeure et constitue un problème structurel.

En 1927, le BIT soumet au comité mixte un « mémoire sur l'utilisation des travaux publics comme moyen de prévenir ou d'atténuer le chômage », juste avant la Conférence économique internationale. La SDN s'empare de la question et un comité des travaux publics

^{9 «} La crise de chômage 1920-1923 » in Etudes et Documents, série C, n° 8, Genève, 1924.

¹⁰ Voir note 10 de l'article de Endres, A. M. et Fleming, G., « La politique économique internationale dans l'entre-deux-guerres: l'apport des économistes du BIT » in *Revue internationale du Travail*, vol. 135, n°2, 1996, pp. 225-258.

¹¹ « Les Baromètres Economiques », rapport présenté au Comité Economique de la Société des Nations, in Études et Documents, série N, n° 5, 1924.

est créé. En 1933, des projets de financement de travaux publics européens sont présentés lors de la Conférence économique et monétaire.

1927, la Conférence économique internationale organisée par la SDN à Genève

Si elle constitue le triomphe de l'idée libérale, comme l'a relevé Yann Decorzant, pour le BIT, selon les dires mêmes de Thomas, elle est une grosse déception. Le BIT est en effet totalement écarté des débats, bien qu'il ait une présence informelle au sein du comité préparatoire, alors que le BIT s'était préparé en vue de cette conférence depuis 1925. Il avait concentré sa politique autour des questions de stabilisation monétaire, l'abaissement des barrières douanières, les cartels. L'objectif étant l'obtention de conventions de principe permettant à l'OIT de s'inscrire dans le concret, dans l'action. Le but du directeur du BIT était de placer les questions du travail au cœur des relations économiques internationales.

Il ne comprend pas dès lors que des questions jugées essentielles soient écartées du programme : les dettes interalliées, la répartition des matières premières, l'organisation de la production ou l'émigration de la main-d'œuvre - qui engendrent des dérèglements internationaux, le chômage et les crises.

Le BIT soumet à la Conférence 7 études qui portent notamment sur la population, l'agriculture, l'industrie (l'organisation scientifique du travail en Europe), le commerce, les ententes industrielles considérées du point de vue social.

A l'issue de cette conférence, le BIT est chargé de plusieurs enquêtes à présenter à un nouveau comité consultatif permanent. Parmi celles-ci citons celle portant sur les aspects sociaux de la rationalisation¹² et celle relative à la question des salaires : sur ce point, Thomas imagine un couplage possible entre augmentation de la production et des salaires, grâce à une organisation plus rationnelle de l'industrie, sur la base d'une collaboration patronale et ouvrières supposant une organisation de l'économie, thème cher à Thomas.

Les questions non approfondies par cette Conférence le seront par les études du BIT, notamment dans celle intitulée « Le problème du chômage – Quelques aspects

8

¹² Fuss, H., « Rationalisation et chômage » in Revue internationale du travail, vol. 17, n° 6, septembre 1928, pp. 851-867.

internationaux 1920-1928 ¹³ ». C'est autour de ce rapport que s'élabore une nouvelle résolution ouvrière qui propose une panoplie de solutions alors que la crise de 1929 n'a pas encore démarré.

Elle vise notamment le développement du placement public, sa coordination internationale et l'exécution de travaux publics « suivant un rythme compensateur de celui des fluctuations de l'industrie privée ».

En 1929, le BIT collabore avec un nouveau comité d'experts de la SDN « chargé d'étudier les causes des fluctuations du pouvoir d'achat de l'or et leurs effets sur la vie économique des nations ». Il lui communique ses résultats sur la stabilité de l'emploi et sur le rendement du travail, sa durée, les relations salariales et le développement de la législation du travail.

La crise de 1929 se termine, sauf exceptions vers 1933. La reprise économique et la croissance sont rapides, mais le chômage persiste à des taux élevés. En outre, la grande dépression a provoqué un affaiblissement démocratique et des divisions politiques qui scinde l'Europe entre démocraties occidentales et régimes autoritaires, entre économies avancées et périphériques, qui va s'accentuant jusqu'à la fin des années 1930.

La Résolution sur la crise économique de l'OIT de 1932

En avril 1932, après trois ans de crise, le nombre de chômeurs dans le monde est évalué par le BIT à 25 millions. Une nouvelle résolution ouvrière préconise la convocation de conférences internationales pour rechercher des remèdes à la crise mondiale; elle présente un vaste programme de reconstruction économique et financière¹⁴ dans un contexte où la crise économique a entravé tout développement nouveau de la législation internationale du travail 'poussant les Etats et les peuples à se replier sur eux-mêmes'.

Ce programme comprend notamment la mise en route de grands travaux dont la prise en charge doit revenir aux Etats, la nécessité de régler les problèmes des dettes politiques internationales et la mise en place des bases d'un système monétaire international. Il est également question d'aborder la rationalisation du travail dans le respect des travailleurs

9

¹³ « Le problème du chômage – Quelques aspects internationaux 1920-1928 » in *Etudes et Documents*, série C, n° 13, 1929.

¹⁴ « Rapport du directeur », 16^e Conférence Internationale du Travail, 1932, p. 580.

et une meilleure organisation de l'économie. Cette Résolution est communiquée au secrétariat de la SDN qui prie le « Comité d'étude des questions des travaux publics » d'accélérer ses travaux puis soumet à l'Assemblée la question de la convocation d'une Conférence mondiale.

La Conférence de Londres de 1932

Elle règle le problème des réparations. L'OIT y joue un rôle actif et les puissances présentes demandent à la SDN de convoquer une conférence monétaire et économique dont le programme doit être établi par une commission préparatoire d'experts qualifiés. L'OIT y est invitée et présente une résolution sur la question des travaux publics comme moyen de prévenir le chômage (cette question est présente à l'OIT depuis 1919 ; elle est réactivée en 1927 par le BIT qui présente un mémoire sur ce sujet au comité mixte des crises économiques qui s'empare de ce dossier. En 1937, cette question donne lieu aux Recommandations n° 50 et 51 sur les travaux publics aux niveaux international et national).

La Conférence économique et monétaire de 1933

L'OIT prend part à titre consultatif aux travaux de cette Conférence et met à disposition les services techniques du BIT. Elle présente une nouvelle résolution qui vient d'être adoptée par la CIT, justifiée par la situation du chômage qui non seulement perdure mais s'aggrave. Parmi ses propositions, elle préconise la restauration de conditions monétaires stables, l'établissement du système de coopération adéquat pour prévenir les fluctuations du niveau des prix ; le libre échange ; l'accroissement du pouvoir d'achat de la communauté ; la remise en circulation des capitaux immobilisés par tous les moyens appropriés et notamment par l'adoption d'une politique de travaux publics. La théorie générale de Keynes n'est pas encore publiée...

Ce qui compte c'est que ces propositions très inorthodoxes par rapport à la position des experts économiques gravitant alors autour de la SDN¹⁵ aient pu être non seulement entendues mais acceptées dans cette période de crise économique.

Pratiquement chaque année jusqu'en 1939 de nouvelles résolutions proposeront – études à l'appui – des réflexions et des solutions pour venir à bout de la crise. Une inflexion

.

¹⁵ Feiertag, op. cit.

se fait à partir du milieu des années 1930. On raisonne plus en termes d'emploi que de chômage. La standardisation internationale des statistiques du travail ¹⁶ évolue. Ainsi, le chômage qui était étudié pour lui-même pendant plusieurs années, est abordé dans le cadre plus large de l'étude du marché du travail et des politiques de l'emploi. Cela se traduit entre autres par l'évolution des statistiques : dans les premières publications de la *Revue internationale du Travail*, les statistiques nationales du chômage prennent l'essentiel de la place et sont présentées avant celles de l'emploi. La rubrique s'appelait initialement « statistique des chômeurs » ; elle s'intitule dès 1922 « chômage et main-d'œuvre », mais commence ses pages par une « statistique des chômeurs ». Dès 1937, les statistiques de l'emploi précèdent celles du chômage et la rubrique devient « emploi et chômage », de même que dans la publication *L'année sociale*. Ainsi, « la plénitude de l'emploi est devenue l'objectif de ceux qui espèrent prévenir les crises économiques et élever le niveau de bien-être de la communauté tout entière¹⁷ ».

Conclusion

L'OIT participe au renouvellement de la pensée économique, à la réflexion sur une nouvelle manière de gérer le travail (en fonction de la rationalisation 18) et le chômage, (en fonction de son enregistrement et son indemnisation), nécessitant une intervention croissante de l'État. L'OIT contribue, face à l'ampleur du chômage et aux transformations des marchés du travail, à promouvoir des comportements économiques nouveaux. Elle le fait dans sa réflexion au niveau micro-économique sur la rationalisation ou au niveau macro-économique sur le réformisme ou le planisme.

L'OIT durant l'entre-deux-guerres s'est donc attachée à promouvoir la protection des chômeurs par l'instauration d'une législation sociale au travers notamment de l'assurance-chômage. Leur réinsertion dans le marché du travail devait se faire via les réseaux publics de placement et l'organisation de travaux publics. L'insistance de l'OIT sur ces deux moyens

_

^{16 «} La standardisation internationale des statistiques du travail - Aperçu de l'œuvre du BIT et de différentes Conférences internationales de statisticiens » in *Etudes et Documents* n° 19, série N (Statistique), Genève, BIT 1934.

¹⁷ « Statistiques de l'emploi et du chômage » in Rapport pour la sixième Conférence internationale des statisticiens du travail, Montréal, août 1947, Genève, BIT, 1947.

¹⁸ « Les aspects sociaux de la rationalisation - Etudes préliminaires » in *Etudes et Documents*, série B (Conditions économiques), n° 18, Genève, 1931; Tremelloni, R., « Les effets de la rationalisation sur l'emploi » in *Revue internationale du Travail*, vol. 25, n° 2, février 1932, pp. 198-223.

incitait les États à une plus grande prise en charge de cette politique sociale et débouchait sur une organisation des marchés du travail ¹⁹ dont la trame se basait sur la production industrielle, rationalisée de surcroît, telle qu'elle allait se réaliser au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Keynes avait conscience du côté transitoire de cette période de l'entre-deux-guerres confrontée, selon lui, à un « problème d'économie politique²⁰ » :

Pour l'heure, les nouveaux modèles économiques, vers lesquels nous nous acheminons maladroitement, n'en sont encore, par nature, qu'au stade de l'expérimentation. Nous n'avons pas une idée déjà clairement définie de ce que nous voulons exactement. Nous le découvrirons chemin faisant, et nous devrons façonner le matériau en fonction de notre expérience...²¹

_

¹⁹ Berger, « Esquisse d'une organisation systématique du marché du travail » in *Revue internationale du travail*, vol. 12, n° 5, novembre 1925, pp. 676-691.

²⁰ Keynes, John Maynard, *Les moyens de restaurer la prospérité (The Means to Prosperity*, 1933) in Keynes, John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard, 2002, p. 164. Il s'agit d'une série de quatre articles de Keynes publiée par *The Times* en mars 1933.

²¹ Keynes, John Maynard, L'autosuffisance nationale (National Self-Sufficency, 1933) in Keynes, John Maynard, La pauvreté dans l'abondance, Paris, Gallimard, 2002, p. 211. Texte paru dans The New Statesman and Nation en juillet 1933.

Bibliographie sélective:

Bonvin, Jean.-Michel., L'Organisation internationale du travail – Etude sur une agence productrice de normes, Paris : Puf, 1998.

Boyer, Robert et Saillard, Yves (dir.), *Théorie de la Régulation. L'état des savoirs*, Paris: La Découverte, 1995.

Boyer, Robert, « Economie et histoire: vers de nouvelles alliances » in *Annales ESC*, novembre-décembre 1989, n° 6, pp. 1397-1426.

Clavin, Patricia and Wessels, Jens-Wilhelm, "Transnationalism and the League of Nations: Understanding the Work of its Economic and Financial Organisation" in *Contemporary European History*, Vol. 14, No. 4, December 2005, pp. 465-492.

Deblock, Christian, « Le cycle des affaires et la prévision économique - Les instituts de conjoncture et la méthode des "baromètres" dans l'entre-deux-guerres » in *Continentalisation, Notes et Études en EPI*, Université du Québec à Montréal, Janvier 2000, http://www.unites.uqam.ca/gric.

Endres, A. M. et Fleming, G., « La politique économique internationale dans l'entre-deux-guerres: l'apport des économistes du BIT » in *Revue internationale du Travail*, vol. 135, n°2, 1996, pp. 225-258.

Feiertag, Olivier, « Réguler la mondialisation : Albert Thomas, les débuts du BIT et la crise économique mondiale de 1920-1923 » in Les Cahiers Irice, Albert Thomas, société mondiale et internationalisme : Réseaux et institutions des années 1890 aux années 1930, Actes des journées d'études des 19 et 20 janvier, n°2, 2008.

Galenson, Walter and Zellner, Arnold, *The Measurement and Behavior of Unemployment*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

Keynes, John Maynard, Les conséquences économiques de la paix (The economic consequences of Peace, 1919) in Keynes, John Maynard, La pauvreté dans l'abondance, Paris, Gallimard, 2002.

Keynes, John Maynard, "Poverty in Plenty" (public broadcast, 1934) in Keynes, John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 213-223.

Keynes, John Maynard, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (The General Theory of Employment, Interest and Money, 1936), Paris, Payot, 1968.

Kott, Sandrine, « Comment étudier les organisations internationales ? Jalons pour une histoire transnationale du BIT (1919-1939) », Contribution à la Conférence de l'UNESCO « Vers une histoire transnationale des organisations internationales : Méthodologie/Epistémologie », King's College, Cambridge, 6-7 avril 2009.

Sur la question de la mesure du chômage, voir notamment :

- Revue internationale du Travail:

Lindberg, J.,

- « Essai d'établissement d'une mesure internationale du chômage », vol. 26, n° 4, octobre 1932, pp. 507-529.
- « De quelques problèmes relatifs à l'établissement des nombres-indices du chômage », vol. 29, n° 4, avril 1934, pp. 501-529.
- « Nombres-indices nationaux et internationaux du niveau général du chômage », vol. 29, avril 1934, pp. 591-606 ; vol. 30, juillet 1934 ; octobre 1934 ; vol. 31 janvieravril 1935.
- « Indices mondiaux du chômage », vol. 39 n° 1, janvier 1939, pp. 130-141.
- « Niveau mondial du chômage », vol. 39, n° 6, juin 1939, pp. 883-884.
- Etudes et Documents, série N (Statistiques) :

« La standardisation internationale des statistiques du travail - Aperçu de l'œuvre du BIT et de différentes conférences internationales de statisticiens », n° 19, Série N, 1934.

Etudes et Documents:

- Série C (Chômage), n° 1, 1920 à n° 25, 1945.
- Série N (Statistiques), « Les Baromètres Economiques », rapport présenté au Comité Economique de la Société des Nations, n° 5, 1924.

BIT - Archives (ABIT) : divers dossiers